

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXV

BEAUCEVILLE—DECEMBRE 1919

No 12

RECIT DES AVENTURES DE LIVERIGHT PIUZE, MEDECIN, ECRIT PAR LUI- MEME ET TRADUIT DE L'AN- GLAIS PAR J.-R. PIUZE

(Suite et fin)

Nous prîmes le parti de gagner un village que les Sauvages avaient abandonné, et que Buckley et Doneven qui l'avaient découvert nous assurèrent être une meilleure retraite. Le sol des alentours produisait une espèce de plante "le *Sassafras*" dont la fleur devait nous servir de nourriture. Nous décidâmes de plus, que si dans huit jours il ne se présentait aucune occasion d'améliorer notre condition, il serait tiré au sort pour savoir lequel d'entre nous serait tué pour servir de nourriture aux autres. Le jour suivant nous nous disposâmes à aller prendre possession de notre nouveau quartier. Mais Buckley et le jeune Doneven demeurèrent en arrière, ayant avec eux les hardes de M. D.-S., qui consistaient en un superbe habillement complet de militaire, et autre aussi que mes propres habits. Ils nous avaient promis de nous rejoindre vers le soir, mais voyant qu'ils ne venaient point, Doneven Senior inquiet sur le sort de son frère, et presque sûr que nous avions été trompés par son frère et Buckley, se mit le lendemain matin à leur poursuite, armé du seul fusil que nous avions avec toutes les munitions. Quelque temps après son départ, Buckley revint seul et avec les hardes ; le jeune Doneven en voulant regagner le camp s'était perdu le soir précédent. Depuis ce moment nous

ne revîmes plus les deux Doneven, qui, selon toute apparence furent dévorés par les loups, comme nous l'apprîmes plus tard des Sauvages qui avaient trouvé le fusil et quelques hardes en lambeaux. Ainsi au lieu de nous faire les victimes de leur barbare dessein, Dieu avait permis qu'ils devinssent eux-mêmes la proie des animaux carnassiers. Bien que nous fussions débarrassés de ces deux monstres, il en restait encore deux, Buckley et Murray, qui, quoique affaiblis par la perte des deux Doneven, ne continuèrent pas moins à exercer sur les autres leur odieuse tyrannie. Dans notre état de faiblesse extrême, il nous était presque impossible de marcher, ils nous forcèrent pourtant à ramasser les têtes de *sassafras*, etc., qui nous servaient de nourriture, et aussi d'apporter de l'eau. Pendant ce temps, ils entouraient le feu, et nous empêchaient de nous chauffer. Quand nous arrivions avec les provisions, Buckley qui s'érigeait en intendant, les distribuait à tous, ayant soin de s'en réserver la moitié pour lui. Il est bon de remarquer que nous avons conservé nos souliers, nos pantalons, chapeaux, etc.

Voici la manière par laquelle nous apprêtons le *sassafras*. Nous en écorçons la tête après en avoir enlevé l'écorce puis nous le mettons dans un grand mortier de bois que nous avons trouvé dans la cabane. Cette espèce de vase était remplie d'eau, des pierres déposées au fond la faisant bouillir et au bout de quelques minutes nous laissait voir une espèce de gelée que Buckley distribuait à chacun de nous dans une cuiller d'écorce, en ayant soin d'en garder la moitié pour lui et Murray, et donnant pour raison que ne pouvant venir à bout de nous tuer par la violence, ils nous feraient périr par la faim. En outre de cette gelée, chacun recevait par jour une once d'écorce rapée. Il y avait 15 jours environ que nous vivions de cette manière, cette écorce astringente dont je m'étais nourri me fit tomber dangereusement malade et sans les bons soins et l'aide de M. D.-S., les suites de cette maladie m'auraient certainement été funestes. De plus, je serais enfin devenu la victime de Buckley, qui espérait bientôt goûter de mon foie ! Le misérable essaya plusieurs fois de me massacrer et il aurait infailliblement réussi, si Richard Allen ne l'en eût empêché. Il voulait, disait-il, me guérir de ma misère ; car il croyait que je ne recouvrerais jamais la santé. En un mot, il fut non seulement extrêmement brutal et barbare à mon égard, mais il traita de même M. D.-S. ; cherchant des occasions de nous tuer, de nous dépouiller de nos hardes et essayant à tout instant de nous écarter du feu, en sorte que nos vies étaient continuellement en danger, et que nous nous attendions à chaque instant

de recevoir le coup mortel lorsque enfin la Providence voulut bien changer notre triste condition. Buckley voyant qu'il ne se présentait aucune occasion d'adoucir notre situation nous proposa de nous en retourner à bord d'un raft qu'il essaya de faire en forçant chacun de nous à y travailler, nous en fîmes une après beaucoup de travail, avec du bois que nous trouvions sur le bord de la rivière. On la lança à l'eau et Buckley annonça qu'il n'amènerait avec lui que Murray et Richard abandonnant M. D.-S., et moi. Mais leur tentative demeura sans effet, et ils furent obligés d'abandonner leur raft. La terre nue et stérile ne nous offrant aucun moyen de subsistance, on se mit à la recherche d'herbes et de racines, telles que racines de chardons et de plantins. On en trouva une grand quantité de cette dernière espèce : cette racine est de la grosseur d'un oeuf de poule. Rôtie dans la cendre, son goût nous parut délicieux. La racine de charbon n'est pas désagréable. Les racines de ces deux plantes arrivaient à propos pour nous servir de nourriture, car le *sassaparilla* commençait à devenir rare. Buckley, en gourmand, était souvent à la recherche de racines, etc. Un jour, il en trouva une espèce qui ressemblait fort, et par le goût et par la forme, à une carotte. Il en apporta autant qu'il en put emporter, et nous dit en nous les remettant : "J'ai découvert un magnifique champ de carottes sucrées comme du sucre ; nous en aurons pour longtemps. Je n'y retournerai plus maintenant ; je les ai trouvées si excellentes que je m'en suis rassasié". Il s'assit alors près du feu, nous en offrit en nous conseillant d'en manger. Mais pensant que ces racines pouvaient bien être du poison, je ne fis que les goûter, elles avaient absolument le goût de carottes. Tout à coup comme il nous exhortait à profiter de sa trouvaille, Buckley commença à se plaindre du mal de coeur et d'estomac. Il expira bientôt au milieu des convulsions les plus horribles.

Dès qu'il eût rendu le dernier soupir, Allen Richard, le seul qui resta et fut toujours notre véritable ami auquel nous devons plusieurs fois la vie, fit un discours très pathétique sur la triste fin de celui qui s'était fait notre persécuteur et avait voulu se faire notre bourreau, non seulement pour se procurer de quoi vivre mais encore pour se venger de M. D.-S., comme la vraie cause de ses malheurs. L'orateur termina en nous exhortant à remercier la Providence de nous avoir délivrés et de nous avoir donné pour nourriture le corps de celui-là même qui quelques instants auparavant nourrissait encore l'espoir de nous faire servir au soutien de sa vie. Richard se mit alors à couper sur le cadavre quelques morceaux

qu'il mit au feu et qu'il nous présenta. Ce morceau nous parut le plus délicieux que nous eussions jamais mangé. Richard Allen et Murray malgré mes conseils, en mangèrent tant, qu'ils expirèrent à leur tour de la même manière que Buckley. Nous ne tardâmes pas M. D.-S. et moi, à ressentir les effets d'un repas si copieux, mais comme nous avions su vaincre notre gourmandise, nos estomacs purent vomir plus facilement les morceaux de chair que nous avions avalés, et c'est ainsi que nos vies furent conservées. Mais nous tombâmes dans une si grande faiblesse, que nous ne pûmes pourvoir à nos propres besoins, ni donner des soins au pauvre Murray qui se brûla considérablement et souffrit une agonie de deux jours. J'étais devenu si faible que je demeurai sans connaissance et que pendant quelques temps M. D.-S. me crut mort. Ayant découvert en moi quelques signes de vie, il me couvrit d'une couverture et me plaça dans le meilleur endroit de la cabane, accomplissant ce devoir avec d'autant plus d'empressement que désormais et pour toujours notre sort était commun. Mais lorsqu'il m'eut rendu ce service, il n'eut plus assez de force pour retirer Murray du feu. Murray était en effet un homme très robuste.

Quelques heures plus tard, le sens de l'entendement me revint, et je pus entendre M. D.-S. se lamenter sur mon malheureux sort. Il regrettait surtout la perte de son compagnon et ami (car il me croyait mort ou peu s'en faut). Il gémissait aussi de se voir seul dans cette forêt comme le pauvre diable qui, à vrai dire, était la cause de cette lamentable aventure. Il me touchait souvent le poulx pour constater si la vie existait encore en moi. Sa joie fut très grande quand il se rendit compte que mon poulx battait et que je respirais. Quand enfin je pus parler, sa joie se manifesta par d'abondantes larmes. Il me dit alors qu'il avait eu beaucoup de difficultés à maintenir le feu parce qu'il n'y avait plus de bois dans la cabane et qu'il n'avait rien pour le rallumer. Il avait été forcé de mettre le feu aux pièces de la cabane et celles-ci brûlaient avec une telle intensité qu'il était facile de constater qu'après avoir enduré tant de misères et échappé à tant de dangers nous étions sur le point d'être brûlés vivants. J'étais incapable de bouger et Davis était trop affaibli pour me tirer de là. La Providence, évidemment, voulait nous faire toucher à tous les dangers et nous sauver juste au moment où nous constations que nos efforts pour préserver nos vies étaient vains. A peu près à l'instant où les flammes commençaient à me lécher une gros orage tomba qui abat-

tit la fureur du feu. Nous fîmes alors un effort surhumain et nous réussîmes à nous transporter dans une cabane voisine.

Le lendemain, M. D.-S. revint à la cabane incendiée. Il trouva le pauvre Murray mort. Son cadavre était en partie consumé de même que ceux de nos deux autres compagnons.

Ainsi nous restions tous deux seuls et abandonnés. Mais le sort malheureux de nos compagnons nous sauvait la vie, car il nous permettait de subsister avec leurs cadavres en attendant du secours.

Afin de conserver notre nourriture M. D.-S. la coupa en morceaux et la fit sécher près du feu et au soleil. Les crânes reçurent une couche d'argile afin de servir de chaudières pour la cuisson. Le plantain et les racines remplacèrent le pain pour nous. Il y en avait assez pour nous nourrir pendant quelques jours. Quant aux carottes qui avaient été fatales à ce pauvre Buckley nous prîmes bien garde d'en manger, quoiqu'elles fussent de vraies carottes de jardin qui, probablement, avaient été plantées par les Indiens et poussaient ici à l'état sauvage.

En peu de temps je repris assez de force pour marcher sans l'aide de personne. Par une belle après-midi je décidai d'aller ramasser quelques racines. Je ne m'étais pas encore beaucoup éloigné de la cabane et j'avais à peine recueilli quelques racines que je me trouvai si fatigué que mes jambes refusèrent de me porter en dépit de tous mes efforts. Je serais mort là, si mon ami, inquiet, ne s'était mis à ma recherche. Après un assez long détour il me trouva et me conduisit à notre cabane. Cette fatigue me retint couché dans la cabane plusieurs jours. Les privations et la maladie m'avaient tellement amaigri que je n'avais plus que la peau et les os.

Nous invoquions le Créateur comme aucun de nous ne l'avait fait dans le temps de sa plus grande prospérité. Bien des fois nous le priâmes d'un coeur contrit de nous pardonner nos négligences et nous lui promîmes, s'il nous ramenait parmi les Chrétiens, de tenir nos promesses et de mener désormais une existence irréprochable avec le secours de son Saint-Esprit. Mais, hélas ? que l'homme est négligent ! Comment avons-nous tenu toutes les promesses faites dans ces instants douloureux ? Dieu seul le sait.

Nous restâmes dans l'état dont je viens de parler jusqu'au 24 de février 1779. Le matin de ce jour, de bonne heure, nous entendîmes tout à coup le bruit d'un coup de fusil. Je sortis aussitôt de la cabane (M.

D.-S., avait peur) et j'aperçus environ sept canots remplis de Sauvages qui descendaient la rivière. J'en informai M. D.-S. aussi bien que de mon intention de leur crier, ce dont il essaya de me détourner jugeant à leur grand nombre qu'ils allaient en guerre et que leur compagnie ne nous serait pas trop avantageuse. Malgré ses remontrances je les hélai : sur quoi, ils s'en vinrent tous à nous, ayant chacun un couteau ou tomahack à la main. Le premier qui vint à nous me prit par le bras et se mit à ricaner, un autre s'empara de M. D.-S. dans son lit, pendant que le reste de le troupe faisait le pillage de la cabane, ne nous laissant pas le moindre haillon pour nous couvrir. L'un d'entre eux s'étant emparé des hardes que je portais chaque jour je lui fis signe de me les remettre, un autre accourut avec son tomahack et me renversa à terre tandis qu'un autre traitait de même M. D.-S. Je crois que nous aurions été infailliblement massacrés, sans la présence d'esprit de M. D.-S. qui dans l'espérance qu'ils ne tueraient point leurs amis leur dit que nous étions des officiers anglais. Aussitôt un des Sauvages se présenta et arrêta la brutalité de ses compagnons. Il nous demanda si nous étions des officiers anglais ou des ennemis. M. D.-S. lui dit, comme preuve, qu'il n'avait qu'à voir son habit rouge. Ceci convainquit les Sauvages et nous sauva encore une fois la vie. On tint conseil, et on nous examina après avoir entendu notre histoire. Deux Sauvages eurent ordre de nous conduire dans un de leurs canots au premier village sauvage. Ils nous donnèrent un peu de nourriture et de leurs propres guénilles pour nous vêtir. Quant aux belles hardes de M. D.-S. et les miennes nous en les revîmes jamais du moins on ne nous les rendit plus. J'avais sur moi des papiers de quelque importance qu'ils brûlèrent. Ils mirent nos montres en pièces, et s'en partagèrent les débris pour se faire des ornements, etc., pendants d'oreilles, etc. De plus, le Conseil décida que les deux Sauvages informeraient leur Roi et l'officier anglais de ce qui s'était passé et d'attendre d'eux d'autres ordres. Il était près de midi quand on nous enjoignit d'embarquer dans le canot. Comme le courant de la rivière était rapide, nous descendîmes pour la nuit et nous campâmes sur le rivage. Le froid m'avait tellement engourdi, que je fus incapable de bouger de ma place, les Sauvages ne voulant pas m'aider, je crois que j'y aurais passé la nuit, si M. D.-S., après s'être réchauffé près du feu, ne m'eût aidé à gagner le camp. Ici nous rencontrâmes un autre parti considérable de Sauvages qui comme ceux qui nous avaient délivrés s'en allaient en expédition. Nos deux conducteurs nous conduisirent à plusieurs campements où nous eûmes de quoi manger.

Mais ils prenaient bien soin de ne pas satisfaire notre appétit, de peur que nous ne partagions le sort de nos malheureux compagnons. Le jour suivant vers midi, nous arrivâmes à un village du Delaware, où nos compagnons nous laissèrent, nous donnant à entendre que dans quelques jours on nous enverrait quérir pour avoir une entrevue avec leur souverain ou chef. Les dames Sauvages nous témoignèrent beaucoup de bontés. De chaque maison on nous apportait des paniers pleins de provisions de sorte que nous crûmes qu'elles voulaient nous faire mourir à force de manger. Cependant nos estomacs s'accoutumèrent bientôt aux vivres qu'on nous prodiguait ainsi et auxquels nous faisons honneur. Nous reprîmes bien vite nos forces, et si vite qu'en trois jours après notre arrivée, je parcourais tout le village, épargnant ainsi à nos généreuses hôtes, le trouble ou la peine de nous apporter leurs présents. Il y avait cinq jours que nous étions dans le village, quand deux Sauvages furent députés par leur chef pour nous conduire auprès de lui. Nous prîmes donc congé de nos bienfaiteurs, et après avoir traversé la rivière, nous eûmes environ 2 milles à faire à pied jusqu'à ce que nous parvîmes à l'endroit où nos nouveaux guides avaient laissé leurs chevaux. Nous en trouvâmes quatre, mais trois seulement avaient des selles. On m'amena un jeune cheval fougueux. Ils s'imaginaient que j'allais le monter sans selle, mais cela me fut absolument impossible. Déjà les deux Sauvages et M. D.-S. étaient partis, que j'étais encore auprès de mon cheval, faisant tous mes efforts pour sauter sur son dos. M. D.-S. fut contraint de revenir sur ses pas afin de m'aider à monter. Comme mes compagnons allaient un peu vite et que mon cheval voulait les suivre, je tombai pas moins de 3 fois en bas de ma monture. La première fois, le jeune sauvage m'aida sans paraître trop en colère, il me parut très fâché la seconde, mais la troisième fois il tira son couteau pour me poignarder, voulant ainsi s'épargner la peine de me faire embarquer. Alors l'autre sauvage qui paraissait être le chef, lui dit que s'il me tuait, il en répondrait au roi et à l'officier anglais qui l'avait chargé de nous conduire en sûreté. Cette considération seule me sauva encore une fois la vie, et j'appris que arrivant ce qu'avait dit le Sauvage était vrai. Cet avis le fit changer de cheval avec moi. Une fois en selle je pus continuer la route avec les autres. Vers la nuit nous atteignîmes la métropole, résidence habituelle du roi, et où résidait alors l'agent britannique, le lieutenant Danchitaeder. Le Conseil fut assemblé et on nous examina. Ici j'entendis un aveu de la bouche de M. D.-S., qui me surprit. Il déclara que trois ans auparavant il avait été

fait prisonnier par la nation Kichetac (quelque part sur le Mississipi), neuf mois après il obtint sa liberté. Il fut pris de nouveau en gagnant le Détroit, sous le soupçon d'être un espion et de là envoyé à Québec, où il fut traité comme officier américain et renfermé dans l'île d'Orléans. Il parvint à s'évader (à la nouvelle qu'on allait l'échanger, ce qu'il ne voulait pour des raisons particulières) bien que son dessein était de retourner au gouvernement de nouveau. Plusieurs de ses amis au gouvernement de Boston, lui avaient donné une agence pour acheter comme un endroit de refuge, des terres sur le Mississipi, où il avait des connaissances. Il était en chemin pour exécuter cette dernière affaire quand il se vit arrêté à F. P. Cette histoire ne plut point aux Sauvages parce qu'elle ne s'accordait point avec ce que M. D.-S. avait dit dans l'autre conseil, et le lieutenant Danchstaeder ne pouvait dire lui-même quel en serait le résultat. M. D.-S. leur dit en outre, pour sa défense, que s'il avait dit précédemment quelque chose de contraire à sa présente déclaration, ça n'avait été que pour mettre en sûreté nos vies en danger, au moment où les Sauvages nous avaient rencontrés. Il espérait qu'on amènerait des prisonniers qui pourraient donner un récit fidèle de nos malheurs à F. P. Les chefs parurent satisfaits de ces déclarations et le Conseil fut fermé. M. D.-S., se retira dans le propre palais du chef et moi chez le lieutenant Danchstaeder. Dès que le Conseil fut fini, il se fit dehors du feu et un grand bal qui dura presque toute la nuit. Mon sommeil fut souvent interrompu par les cris horribles que poussaient les Sauvages. Mais ce qui m'effraya le plus, et me fit le plus souffrir jusque au matin fut l'arrivée d'un Sauvage qui parlait anglais. (Je sus ensuite que c'était un interprète). Il dit à M. Dachstaeder, que les deux hommes, (il voulait parler de M. D.-S., et de moi) devaient être brûlés vifs et ensuite mangés. Sur quoi M. Dachstaeder lui ayant représenté que nous avions assez souffert ; n'importe reprit-il, il faut qu'ils soient brûlés. Je m'attendais à tout moment à me voir tirer de mon lit, et j'endurais une telle agonie que j'aurais souhaité mille fois que ce fût un songe. Le matin, au déjeuner, je demandai à M. Dachstaeder ce que signifiait ce que j'avais entendu la nuit précédente. Il me répondit qu'il n'était venu aucun sauvage, et qu'il ne s'était passé rien de la sorte. Quoique mon extrême faiblesse et la crainte où j'étais eût dû me convaincre que je n'avais vu ces choses là qu'en songe, e qu'à tout cela s'ajoutaient les exemples du passé, ce n'est que difficilement que je vins à me persuader que ces choses n'étaient qu'imaginaires et sans fondement. Quelques jours après le parti

qui nous a tirés du désert arriva avec environ 20 prisonniers, dont plusieurs bien que nous leur fûmes inconnus pourraient faire le récit de notre emprisonnement à F. P. et rassurer les Sauvages sur ce que nous leur avions dit.

Au reste, si nous ne fûmes pas mieux traités nous ne fûmes pas non plus plus maltraités tant que nous demeurâmes en de ça des limites du village. M. D.-S. ayant été transféré dans un village voisin, il était naturel pour moi de désirer le voir. Le chef ayant connu l'objet de mon désir, me fit un jour signe de le suivre. Ce que je fis m'estimant très honoré d'être en compagnie de Sa Majesté Sauvage. Après une marche d'environ deux milles il me fit voir M. D.-S.. Il nous sembla que nous ne nous étions vus depuis des mois, et cette rencontre nous causa un vif plaisir. Mon ami s'étant gelé les pieds, se voyait obligé de garder la maison et ne pouvait en parcourant le village se procurer la nourriture suffisante, car sa cuisine était fort chétive, et les Dames Sauvages n'avaient pas la générosité de celles qui nous avaient accueillis, lors de notre arrivée dans le premier village. Il parut affligé quand je lui dis de quelle manière je me procurais chaque jour 10 pintes d'*HAMMONY*. Je me tatouais et m'habillais à la façon des Sauvages, et j'allais ainsi visiter les cantons d'alentour où l'on présentait à mes pieds chaque fois une chaudière pleine d'*HAMMONY*. Ce mets était composé de blé d'Inde, écrasé gros, bouilli dans de l'eau avec de la chair d'un animal quelconque ou des boyaux secs de chevreuil. Cette dernière composition était de plus souvent employée, et quoiqu'elle fit un méchant ragoût je ne laissais de le savourer avec plus de délices que tout autre plat somptueux dans d'autres circonstances ; ce bouilli donnait un excellent goût à la soupe quand elle était bien remuée et hachée. Comme M. D.-S., mourait presque de faim tandis que je vivais dans l'abondance, je lui proposai de lui apporter quelque mets de temps à autre. A cet effet, je mis en réserve quelques biscuits, et les lui portai sans encombre. La seconde fois que j'allai le visiter, je fis la rencontre d'un jeune Sauvage qui m'arrêta en me faisant plusieurs signes que je ne compris point, et finalement me laissa passer. Quelques jours plus tard, je me hâtai pour aller porter à mon ami quelques biscuits, que j'avais ramassés. Je m'avançai par le chemin ordinaire sans songer à rien, lorsque je me trouvai tout-à-coup face à face avec le jeune Sauvage qui m'avait déjà arrêté. Il s'avança vers moi, un grand couteau à la main, accompagnant ses gestes incompréhensibles par des paroles plus incompréhensibles encore. Ses gestes ne me laissèrent soupçonner en

lui aucun mauvais dessein, mais travaillé par la pensée de revoir mon ami, je voulus continuer mon chemin. Quand le jeune Sauvage s'aperçut que je persistais à avancer, il leva sur moi son bras armé du couteau, me menaçant de mort si je ne retournais. Sans trop comprendre ce que voulaient dire ces menaces, je me désistai de mon dessein, et retournai à mon logis. Je racontai mon aventure au chef, chez qui je logeais alors. Il me recommanda de ne jamais sortir du village sans être accompagné de quelque chef ou autre de la tribu, car il ne pouvait être responsable du malheur qui pouvait m'arriver par la barbarie de quelques Sauvages. C'est pourquoi lorsque je désirerais voir mon ami je n'avais qu'à lui demander de vouloir me conduire. Mais comme l'objet de ma visite souffrait le retard, je ne voulus point importuner inutilement Sa Majesté Sauvage, et je ne vis point M. D.-S. que lorsqu'il vint lui-même me rendre visite. Dix semaines environ après notre arrivée dans la Métropole, nos forces étant restaurées, on nous avertit de nous disposer à partir pour Niagara (c'était alors la résidence de M. D.-S.) Comme il nous était impossible de faire un aussi long voyage à pied, on nous procura des chevaux au village voisin. Je ne pus franchir avec autant de rapidité que les autres les 2 ou 3 milles qui nous séparaient de ce village et je restai en arrière. Craignant de perdre le chemin qui conduisait au village, j'attendis que l'on vint me chercher. Mon attente ne fut pas trompée, le chef qui nous conduisait vint me trouver avec un cheval pour m'emmener. Je mentionne ceci comme une preuve que nous n'étions pas regardés comme des prisonniers, car il est manifeste qu'ils ne nous auraient pas traités de la sorte si nous en eussions été. En outre leur complaisance de nous fournir des chevaux ne s'était pas étendue à tous les prisonniers. Après quelques jours de marche nous arrivâmes à l'embouchure d'une rivière qui se décharge dans le lac Erié. Ici nous rencontrâmes venant du fort Niagara le lieutenant Latrige, muni de provisions, de munitions et autres articles qu'il apportait aux Sauvages, ce printemps, selon la coutume. Le chef nous présenta à cet officier en prononçant les paroles suivantes, qui nous furent interprétées par quelqu'un de la Compagnie ! Tenez je remets entre vos mains, deux hommes, vos amis, que le Roi et le Chef m'ont ordonné de traiter avec égards, et de vous amener en sûreté. "Je Pai fait, les voici." Je mentionne encore ceci pour faire comprendre combien il était surprenant quand les Sauvages ne nous regardaient et ne nous livraient comme prisonniers, j'avais le droit d'être surpris, dis-je, de me voir emprisonner ensuite pendant plusieurs semaines avec des prisonniers

rebelles que l'on avait même pris les armes à la main, tandis que je venais implorer la protection offerte à tous ceux qui la voulaient demander. Cet emprisonnement non seulement me fit perdre tout ce que je possédais encore, mais me fit endurer un nombre presque infini de malheurs.

Je continue. Quand M. Lotrige eut terminé ses affaires, nous nous embarquâmes avec lui, et arrivâmes au Fort Erié. Le commandant de cette place lui ayant demandé si il avait des prisonniers, il lui répondit que non. Car les prisonniers étaient, suivant l'usage, mis entre les mains et soins des militaires. Ici l'on nous servit du pain et du lard, mets dont nous avions presque oublié le goût. De là nous gagnâmes à pied le Fort Shlopic où l'on nous fit la même question qu'au Fort Erié, et qui reçut la même réponse, nouvelle preuve que ni les Sauvages ni les Anglais ne nous regardaient comme des prisonniers. De là nous nous rendîmes à l'embarcadère où harassés de fatigue nous attendîmes l'arrivée de quelques bateaux pour traverser. Arrivés enfin à Niagara, on nous dit d'aller à la demeure du colonel Butler. Ce dernier m'accompagna chez le colonel Bolton qui me fit certaines questions touchant M. D.-S. : à savoir, ce qu'il était et ce que j'en pensais. Comme son véritable dessein avait toujours été un secret pour moi, je n'eus d'autre chose à faire qu'à raconter ce que M. D.-S., avait lui-même dit au lieutenant Dachstaeder, c'est-à-dire, qu'à F. P. on l'avait soupçonné d'être un espion, et pris comme tel etc., et je rapportai tout ce que j'ai dit plus haut. Quoique M. D.-S. eût été traité comme ennemi par les rebelles et qu'il eût enduré tous les malheurs, il fut, à mon grand étonnement, mis en prison et peu de temps après transféré dans les prisons de Québec où il demeura pendant toute la durée de la guerre. Quant à moi, je logeai avec un officier du colonel Butler, qui, je lui dois ce tribut de reconnaissance, me traita avec toute l'urbanité possible. Après un séjour d'un mois, l'ennui me gagnant à mesure que mes forces revenaient, j'informai le colonel Butler de mon désir d'aller à Montréal où j'espérais trouver quelque emploi. Le colonel Butler me conseilla de faire part de mon dessein au colonel Bolton qui me promit de me faire descendre à la première occasion. Bientôt après, un vaisseau se préparant à faire voile pour Carlton Island, on m'avertit de me préparer au départ. Heureux et content, car j'espérais que tous mes troubles étaient à présent finis, je m'embarquai le 9 mai 1779, à bord du *SNOW-HALDIMAND*, qui faisait voile immédiatement vers Carlton Island, où nous arrivâmes à bon port, le jour suivant. J'avais été confié à la charge du capitaine, moi et plusieurs autres personnes. De la manière que

je fus traité par lui le long du voyage, je n'aurais pu croire que j'étais prisonnier. Mais je fus étrangement surpris, lorsqu'à mon arrivée, il m'annonça qu'on m'avait remis entre ses mains comme prisonnier, et qu'il m'avertit de n'être point étonné si l'on me mettait aux fers comme les autres, car, ajouta-t-il, je dois exécuter les ordres qu'on m'a donnés. Je ne pus m'empêcher de lui exprimer ma surprise, et de lui dire que j'espérais qu'il ne convertirait point sa générosité en rigueur. Il me promit de faire tous ses efforts pour m'épargner la honte et l'outrage d'être mis aux fers. Quelques-uns des prisonniers, particulièrement ceux qu'on avait pris les armes à la main furent enchainés ; moi seul échappai à ce traitement. De là, je fus envoyé à Montréal avec le reste des prisonniers qui étaient des deux sexes. On m'enferma d'abord dans le Prévôt, avec les autres prisonniers, puis au bout de quelques temps, on m'envoya avec un nombre considérable de prisonniers américains à Chambly où je demurai encore emprisonné jusqu'en avril 1780. J'avais présenté au commandant de Montréal de vaines requêtes pour recouvrer ma liberté, je fis ici la même tentative, et décrivis mes malheurs au commandant du fort, demandant son avis, sur le meilleur moyen d'obtenir mon élargissement. Il me conseilla d'écrire au général Powells, me promettant de lui faire parvenir mon mémoire, et d'user en même temps de son influence en ma faveur, et de me donner autant de liberté qu'il serait en son pouvoir de le faire. J'obtins tout d'abord la dernière promesse et je fus libre dans le Fort depuis le matin jusqu'au soir. Quelques désespérés parmi les prisonniers avaient formé le complôt de s'échapper de prison, menaçant de massacrer ceux qui refuseraient de se joindre à eux. Il va sans dire que les officiers et les gardes ne devaient pas être épargnés. Un homme dévoués au Gouvernement, ayant été initiés au secret le découvrit aux autorités, et empêcha ainsi la réalisation d'un dessein dont l'accomplissement ne faisait doute pour personne. Un commandant nouveau ayant remplacé l'ancien, je lui présentai à son tour une requête, par laquelle je le priais d'user de son influence pour me faire relâcher. Je m'aperçus que les requêtes que je lui avais adressées, étaient négligées et ne lui parvenaient point. Il eut la bonté de me promettre qu'il s'occuperait de moi, et je crois que ce fut par son entremise qu'enfin je fus envoyé à Montréal le 6 avril 1780, d'où muni d'une lettre adressé au capitaine Twist, à Québec, je fus transporté à Sorel par le capitaine Lewis pour de là descendre à Québec, où je me rendis à bord d'un vaisseau de guerre de la Province, par l'entremise du Capt Barns. Je ne dois pas passer sous

silence la générosité du capitaine Barns aussi bien que du capitaine Laros. La reconnaissance m'y oblige. Le nom du vaisseau qui me transporta à Québec où j'arrivai vers le 10 avril était *Polly*.

N'ayant point à me louer du commandant qui n'était pas très libéral, je me résolus de demeurer à terre et de ne point retourner à bord du vaisseau.

Je frappai résolument à une porte et demandai au propriétaire de la maison (M. McCraw) s'il voulait bien me prendre en pension pendant quelque temps, accompagnant ma demande du récit de mes fâcheuses aventures et de ma misère. Le résumé que je lui fis de mes malheurs, le toucha vivement, et il me répondit avec bonté qu'il ne pouvait rien refuser à une personne dont le récit sincère de la vie prouvait l'honnêteté. Je mentionne ceci par reconnaissance pour sa libéralité envers un homme qui lui était parfaitement étranger et qui se voyait sans un liard (chelin) pour subvenir à ses besoins. Le lendemain j'allai trouver le capitaine Twist, qui m'annonça que Son Excellence le général Haldimand se proposait de me faire servir à bord d'un vaisseau de la Province, qui partait pour le Golfe. Je fus alors obligé de répondre à un interrogatoire que me fit subir le docteur Kennedy, directeur général, afin d'obtenir un certificat prouvant mes capacités comme chirurgien. J'obtins mon certificat que l'on avait adressé au capitaine Thanks et j'entrai au service après avoir reçu toutes mes instructions par écrit. Comme on peut bien se l'imaginer, j'étais dépourvu de tout ce qui m'était nécessaire et je reçus un billet qui me permettait de retirer à l'avance deux mois de paye. Après avoir servi à bord du brig *Polly*, vaisseau de la Province, je servis sur le vaisseau *Jack*. Ce vaisseau étant le seul qui allât en mer, et comme il n'y avait point place pour plusieurs chirurgiens, je fus congédié ce qui me plut beaucoup, car je craignais à tout moment de tomber entre les mains de mes ennemis qui m'avaient traité avec tant de cruauté et qui probablement n'auraient pas laissé passer la première occasion qui se présenterait d'ajouter quelque chose à mes malheurs. Plusieurs Messieurs de la campagne avec lesquels je m'étais lié, m'avaient conseillé de m'établir et d'exercer ma profession dans leurs alentours. Après plusieurs années de pratique avec succès, je m'acquis l'estime non seulement des gens lettrés mais encore de tout le public, de sorte que toute autre personne à ma place, se serait crue pour ainsi dire obligée de s'établir dans un endroit qui put lui promettre une vie aisée.

Mais dans ce monde, l'on ne fait que monter et descendre. Pour moi, j'ai traversé une vie remplie de diverses calamités. Il y en a qui semblent nés pour être malheureux, d'autres au contraire à l'occasion d'une bagatelle se trouvent au comble du bonheur. Le proverbe dit vrai : "Le cheval qui mérite de l'avoine n'en a pas toujours".

Si jamais la Providence et le monde me font éprouver quelque malheur, je le prendrai en bonne part : ce sera pour mon propre bien, et comme le monde récompense rarement les malheureux, mon espérance est de recevoir ma récompense au Ciel, dans la Patrie des Elus.

R. O., Nov. 1789.

Je ferai observer, sous forme d'appendice, que je me propose de reviser le présent manuscrit; et d'y ajouter tous les faits remarquables que je puis y avoir omis.

Pour expliquer la raison qui m'a fait négliger les moyens de me faire restituer la propriété que j'ai mentionné dans cette relation, je dois faire remarquer qu'il est rare qu'une personne résidant à quelque distance, à la campagne, prenne connaissance d'aucune proclamation ou autre avertissement public, ou quand elle le fait, il est trop tard. En outre, il se trouvait des clauses, qui m'auraient fait éprouver de la difficulté à trouver les témoins nécessaires.

UN DISPARU

F.-X.-A. RAPIN, PEINTRE

François-Xavier-Alderic (alias Ulderic) Rapin, fils de F.-X. Rapin et de Rachel Bourdon, est né à Saint-Timothé (Beauharnois) le 25 octobre 1868. Fort bien doué pour la peinture, il alla développer ses aptitudes à Paris et nous revint vers 1893. A partir de cette date il exécuta divers travaux artistiques pour des églises et produisit des portraits et quelques tableaux remarquables, tels le *Défrichement*, la *Communiant*e et autres qui lui valurent de flatteuses appréciations des rédacteurs du *Monde Illustré* et surtout de l'écrivain distingué, A.-N. Montpetit, dans les *Nouvelles*.

Des circonstances, cependant, l'empêchèrent de donner la pleine mesure de son talent et il mourut, jeune encore à l'Hôtel-Dieu de Montréal. On transporta son corps dans sa paroisse natale où il fut inhumé, le 20 mai 1901.

E. Z. M.

LE DUC DE KENT

A quelle date faut-il assigner son départ définitif du Canada ?

“La constitution de 1791 et le clergé Canadien”, tel est le titre de plusieurs articles publiés dans le *Canada Français* sous la signature de M. l'abbé Auguste Gosselin depuis quelques mois. Ils se recommandent à la sérieuse attention de tous ceux intéressés aux études historiques.

Dans celui du mois de juin dernier, consacré au séjour de Son Altesse Royale le duc de Kent à Québec et à Halifax, 1791-1798, M. l'abbé Gosselin se demande à quelle époque au juste le prince quitta Halifax pour retourner en Angleterre, puis il ajoute : “Son départ avait été *retardé* (1) par un accident assez grave qui lui était arrivé, et il y était encore dans l'été de 1798.”

Au hasard de nos recherches nous avons mis la main sur la correspondance encore inédite du duc de Kent au général Prescott, gouverneur général du Canada à cette époque (2).

Les quelques lettres suivantes qui en sont tirées répondent amplement à la question posée par M. l'abbé Gosselin et nous sommes heureux de les mettre sous les yeux des lecteurs du *Bulletin*.

Le duc de Kent au général Prescott

Halifax, 29th August 1798.

Sir,

This letter will be delivered to your Excellency by Capt Hale, my military secretary, and one of the Gentleman of my Family whom I have found myself under the painful necessity of dispatching to Quebec, for the purpose of communicating to you, that on the 8th instant, I had the misfortune to meet with a very severe accident, by my horse falling upon me in consequence of which, I am at present crippled, and under no

(1) C'est nous qui soulignons.

(2) Cette correspondance fait partie des manuscrits de Sir Louis H. Lafontaine en possession de la Société Historique de Montréal, bibliothèque Saint-Sulpice.

small apprehension, either of remaining so, or at least (should I ever be fortunate enough to recover the perfect use of the limb) of the blemish continuing for life. Under this circumstance, which I trust your Excellency will admit, is to me personally a very serious consideration. After waiting the event of twenty one days, and perceiving not the least visible alteration for the better, I am induced earnestly to solicit that Doctor Nooth may be sent here in order that I may have the advantage of his advice and experience. I have therefore obtained from Sir John Wentworth, the loan of the Provincial armed Brig the *Earl of Moira*, to proceed to Quebec, so that an immediately conveyance may thereby be afforded to the Doctor, and no delay occasioned.

The object in sending Capt. Hale, is that your Excellency may be enabled to ask any questions you may think proper on the subject of my accident, which he will be perfectly able to answer, having seen me daily since it happened. However as it is possible that some points with which you might wish to be acquainted, may not immediately present themselves to your mind, I shall think it my duty to state as much of my situation as it appears to me indispensable you should know.

At the moment I fell, the pain I suffered was so intense, from the whole weight of the animal resting upon my left thigh, which had previously been jammed during the fall between the saddle and a large heap of stones in the ditch into which we rolled, that I conceived the limb must have been shivered to pieces, but finding that I was able to stand after I was raised up, I concluded that the only injury sustained was a severe contusion, and being anxious to put the best face upon it, I treated it no otherwise than as any common bruise, and notwithstanding the violence of the pain and the numbness of the part, I continued until the 13th inclusive attending to every part of my daily duties as far as I was able. However, at that time perceiving that the numbness continued without the smallest intermission, and that although the bruises began to lose their blackness, there was no diminution whatever, either in the swelling, or in the shooting pain which arose whenever I exerted the limb to its full extent in any position, I thought it adviseable to call in the best medical assistance I could procure and was in consequence attended by Mr. Haliburton and M. Allmon, the former surgeon to the naval Hospital and the latter to the Ordnance. These Gentlemen made use, for four successive days, of some very powerful applications, which, so far from having the desired or expected effect, only served to excite excessive

inflammation and excoriation of the skin, without removing either the numbness, the swelling or the pain in any degree whatever.

On the fifth day both gentlemen told me, after carefully examining the state of the injury by placing the limb in every possible position, that they were so firmly convinced it would be a long and tedious cure (at the same time confessing that they could not categorically ascertain the exact seat of the hurt, or the precise cause of the appearance), that they felt themselves in duty bound strongly to urge me to apply without delay to the Admiral, for a ship of war, and to proceed immediately to England, that I might there have the benefit of the best chirurgical assistance that could be procured.

To this I immediately objected the delicacy and peculiarity of my situation (3), and my apprehension lest, if absorption should take place on the passage, which they admitted to be possible, though not probable, it might be conceived at home, the whole was an invention of my own brain or at least a cunning trick to effect my return to England ; as every one must feel after an absence of 13 1-2 years that I must be extremely anxious that event should take place, and moreover that from this opinion, Persons who might be disposed to be inimical to me, would insinuate, that I had in the first instance left North America without the King's permission and secondly, that I had quitted my station in a military point of view, without the sanction of your Excellency as Commander in chief ; at all events having solicited by letters that went home in April, leave to quit North America before the commencement of the next winter on acct of my health having been much injured during the preceeding one, from the effects of the climate, and apprehending there was a possibility of my receiving answers by the July mail, I thought myself bound to wait that period before I came to a determination. The Packet has since arrived on the 24th. instant, but no letter whatever communicating to me His Majesty's intentions on the subject of my application. The medical gentlemen still persisting in their former opinion, no change having taken place in the State of the injured limb, and being myself anxious to leave nothing untried before I adopted so pointed a measure, I promised them that I would forthwith write to your Excellency to solicit that Doctor Nooth, who is I believe justly considered the first professional man on

(3) Pour bien saisir toute la portée de l'allusion que fait ici le prince à la singularité et à la délicatesse de sa situation, il faut se rappeler que le duc de Kent avait été banni de ses foyers par son royal père Georges III.

this continent, might be sent to me, when, if his opinion coincided with theirs, I was confident I might be certain of your permission in that case to proceed on my voyage home and I assured them, I should then no longer have any scruple or uneasiness on the subject. From this statement your Excellency will be able to form a pretty competent judgment on my position.

I have therefore now to solicit that I may have your leave to give up my Command into the hands of Brigr Genl Murray and embark for England, in the event of Doctor Nooth being of opinion, either that an operation is necessary to be performed, which it would be most advisable to have done by one of the best operators at home, or that there is a reason to apprehend, if I do not quit this country before the winter sets in, I may be exposed to the risk of the swelling setting into a Blemish for life, which perhaps by a change of air, and a more temperate climate, would not be equally to be apprehended.

Your Excellency may rest assured, that I shall not make use of your permission to return home, except in case it is Doctor Nooth's opinion that I ought to do so, I trust the zeal with which I have strove to do my duty, for nine successive years that I have been employed on foreign service, will have so far established my character, that no one can ever entertain the most distant idea of my having a wish to screen myself from any fatigue or point of service which it is in my power to execute. And I therefore feel fully confident that you will receive this communication with indulgence and grant me the leave I have requested, under the restrictions above mentioned.

It now remain for me only to represent, that as the season is advancing, it will be an object of infinite consequence to me, that (if I am finally to be under the necessity of embarking for England) the Doctor's determination should be know as early as possible, I therefore hope, that you will not suffer the *Earl of Moira* to be detained any longer than is necessary for Doctor Nooth to prepare himself for the voyage. I have now the honor to subscribe myself, etc.

EDWARD

Lieut General

HIS EXCELLENCY
GENL. PRESCOTT

Le général Prescott se rendant à la prière du duc de Kent, dépêcha le docteur Nooth à Halifax, et ce dernier aussitôt arrivé s'empessa, dans une lettre à l'adresse du secrétaire du gouverneur, de décrire l'état dans lequel il trouva son distingué patient.

LE DOCTEUR NOOTH AU SECRETAIRE DU GOUVERNEUR

Halifax, 22 Sept. 1798.

Sir,

It is with pleasure I acquaint you that I landed at Halifax on Wednesday last and I must beg leave to desire you to acquaint His Excellency General Prescott that on my arrival I waited On His Royal Highness Prince Edward and examined his *thy*, and had the satisfaction to find that the fluctuation in the limb, which had been so evident and alarming when the *Earl of Moira* was dispatched to Quebec, was apparently altogether removed, there remained however a very considerable fulness and hardness of the limb with a sense of soreness on the slightest touch and a great debility and awkwardness in the motion of the whole limb. Finding that there was no reason to suppose that any manual operation would be necessary and that the first object was to endeavour to restore the natural strength of the limb, to remove that restraint which the preceding inflammation had occasioned by a preternatural union of the leg and *thy*, I with that view proposed to His Royal Highness the use of hot water in imitation of the Hot pump at Bath in England, as the most effectual plan that would be persued in this country, but as the effects of this method could not be considered as equal to those of the Pump at Bath itself, His Royal Highness thought it would be more adviseable to go to Britain as he could there have the full effects that may be expected from the plan proposed and could return again to Halifax in the spring should His Majesty think it expedient and right. As it was my duty only as a professional man to point out the mode of proceeding most likely to forward his Recovery, I could only observe that it would be in my opinion proper, as he was so anxious to try the Hot-pump at Bath, that a courier should be immediately dispatched to Quebec for General Prescott's approbation of the measure. This proposal was however objected to on account of the season of the year and I am therefore inclined to believe that His Royal Highness will take the liberty of going to Europe in full con-

fidence that my opinion with regard to the method of cure and the present state of the limb will justify that step. Inclosed I have sent a copy of the certificate which I have given respecting the case of His Royal Highness and I hope it will prove satisfactory to Genl., Prescott. At present however I believe nothing is yet absolutely determined on respecting the time of his departure, but I suppose it will take place before any answer can be obtained from Quebec. As my stay at Halifax did not appear indispensably necessary, I have mentioned my wish to return as soon as possible, the season of the year by no means admitting of delay, the captain of the *Earl of Moira* has, in consequence of my request to return, received orders to carry me to any part of the New States from whence I may proceed by land to Canada, it being thought to late to risk a voyage to Quebec,

I am etc.

J. MERVIN NOOTH,

Superintendent Genl of His Majesty Hospitals, in British America.

La lettre que nous venons de lire est du 22 septembre. Deux jours plus tard le duc de Kent écrivait au général Prescott sa décision de partir pour l'Angleterre sans attendre une autorisation formelle, et ses raisons d'en agir ainsi.

LE DUC DE KENT AU GENERAL PRESCOTT

Halifax, 24 September 1798.

Sir,

I have the honor to acknowledge the receipt of your Excellency's letters No. 25 and 27 ; the former dated the 8th of August, was received by the mail on the 30th ultimo, the letter of the 11th September by the hands of captain Hale, on the 20th following.

I request your Excellency will accept of my best thanks for your friendly intentions towards the unfortunate Baron Schaffalisky. The Ensigncy you are endeavoring to procure for his son in your Regiment will certainly be a no small relief to the distressed circumstances of the Father.

I have now to offer my particular acknowledgements for the expressions of regret contained in your letter on the subject of the accident. I met with on the 8th of last month, which has rendered my application for

the advice of Doctor Nooth so urgently necessary. Your Excellency, by the manner in which your letter is worded, seemed to be impressed with the idea, *that to a certainty* an operation *would* be necessary, to free me from the effects of the injury sustained by my fall, and that the only point to be determined by the Superintendent General, was, whether that could be executed here with safety, or whether I should run most imminent danger unless it was performed by one of the best operators England afforded, in which case, you would sanction my intention of returning to Europe, with your leave. By the inclosed certificate from that highly respectable professional Man, you will perceive that he has judged my case to be otherwise than he had at first expected to find it from the report sent him by the medical gentlemen of this place ; but that he is of opinion, that unless some effectual method is soon pursued to restore the limb to its perfect strength and use, a degree of infirmity may long continue ; and that he thinks, *the most* effectual means of reestablishing the natural strength and vigour of the limb, will be the use of the Hot pump at Bath, and which plan he has been the more induced to propose, from a knowledge of my being very subject to the Rhumatism in the winter season in America, and from a conviction that an attack of a disorder of that nature, might greatly retard the recovery of the diseased limb.

Under this circumstance and your Excellency having expressed "*Your firmest reliance and hope that I should very soon be personally convinced that by following Doctor Nooth's advice, I should be freed from the apprehension I entertained of the possibility that the accident might occasion a blemish for life*". I trust you cannot but think me justified in acting up in the present instance to the spirit of your communication, though the change in the state of my case obliges me to deviate from the *letter* of ; for I conceive Your Excellency's meaning to be very decided, that I should be sanctioned in proceeding to England, with your leave in case Doctor Nooth should determine that I should run imminent danger of impeding or retarding my recovery were I not take that step.

Being from the first perusal of your fully persuaded, that you could not possibly intend your decision to be construed otherwise, I can assure you, that I never even for a moment, felt the slightest dissatisfaction as you were apprehensive I might do, in reading it ; for as you were pleased to grant your sanction for my return to Europe, in the event of Doctor

Nooths decision being that the operation ought to be performed in England, from the impression you had received that such an operation was the only cure for the injury I had received, I cannot but to all intents and purposes look upon the same as extended, in the event of that gentleman giving, as he now does, his express and unequivocal opinion, that I ought to go to England, thought not for the sake of having an operation performed, yet to take the benefit of the hot spring at Bath, a cure not to be obtained here, and without which, he is clear, my recovery would be both imperfect and retarded.

I have therefore to report, that as soon as I have closed the Public Accounts, up to the 24th of the present month, which I have reason to imagine will be completed by the 10th of October, it is my intention to embark on board of His Majestys Frigate *La Topaze* for England. By the Princess Royal Packett which sailed from hence on the 14th instant, I have intimated to His Majesty, the Duke of York, and two of the Principal secretaries of state, my intention of so doing, in the event of Doctor Nooths determining that my recovery would be either retarded or impeded by exposing the diseased limb to the severe and unsettled climate of a Nova Scotia Winter.

Your Excellencys instructions with respect to Brigadier General Murray, shall be attended to, and the fullest and most ample information will be given him, with regard to the military command of the Peninsula, which he will then assume.

Your Excellency desiring to be informed of my present situation, I take the liberty of stating, that except in a partial diminution of the swelling which has taken place since I last wrote, I am not sensible of any alteration of the better in my case; on the contrary I have severely felt the approach of damp weather whenever it has occurred.

I have the honor, etc.

EDWARD

P. S. Any letters you may choose to favor me with, while in England, I request may be addressed to the care of Messrs Cox and Greenwood, my military agents.

* * *

La lettre suivante, la dernière de la correspondance du duc de Kent au général Prescott, conservée aux archives de la Société Historique de

Montréal, nous donne des renseignements sur la traversée du prince en Angleterre, le traitement suivi qui devait le remettre sur pied, et l'accueil bienveillant dont il fut l'objet de la part du roi.

Kensington Palace 21st April 1799.

Sir,

I was honored on the 17th inste. with Your Excellency's letter dated December the 12 and No 30. I have to offer my best acknowledgements for the concern you expressed at my having been under the necessity, from the consequences of the accident I met with at Halifax, of proceeding to England, as also for the obliging manner in which you assure me of your best wishes for my safe arrival in England, and for my early recovery after reaching home. Your Excellency will probably have heard before this, that I had a passage of 21 days, which though moderately short, was extremely uncomfortable from the roughness of the water. It was two months after I put myself into the hands of Mr. Keate, before I was able to get rid of the contraction in my limbs, but now I am able to walk without any appearance of lameness, and I think *Electricity* was the principal cause of my getting my heel so soon to the ground as I did. I cannot pretend to say that I possess the same strength and power in the injured limb that I did formerly, for I mount my Horse with considerable difficulty, and am not able to stand so many hours fatigue as yet, as I did before, in addition to which there is still a considerable hardness about the part, and I am sensible to every acute pain if I meet by accident with a blow from any thing hard. However I am so much better, than I ever flattered myself to become, that I am sure I have no cause to complain.

I am happy in being able to inform you, that His Majesty received me in the most flattering and gracious manner, and was pleased to say that my conduct had met with his most perfect approbation. I have been considered as off the North America staff since Christmas, and have, from that day, been placed on the British. I am at present attached to the South West District, under Sir William Pitt, and have the command of the troops stationed in Hampshire, and the Isle of Wight. I am at present only detained in Town, until my Peerage is Gazetted, and I have taken my seat in the House of Lords ; after that I shall proceed to Southampton which I believe I shall fix upon as my Head Quarters.

I have now the honor to subscribe myself with the highest regard.

Your Excellency's,

Most devoted and faithful servant,

EDWARD,

Lieut-General.

Le 7 mai 1799, le duc de Kent prenait son siège à la chambre des lords, le 10 du même mois, il était promu général dans l'armée, et le 17 il était nommé commandant en chef des troupes de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord.

Au commencement de septembre, il arrivait à Halifax pour prendre son commandement, son deuxième séjour dans cette ville fut d'assez courte durée. Le 3 août 1800, le prince, dont la santé laissait à désirer, s'embarquait à bord d'un vaisseau de guerre *l'Assistance* pour l'Angleterre.

C'est à cette date, croyons-nous, qu'il faut assigner le départ définitif du Canada de son Altesse Royale le duc de Kent.

MONTARVILLE BOUCHER DE LA BRUERE

M. de Maisonneuve et Montréal en 1654

On a dit qu'après l'arrivée des immigrants de 1653, à Montréal, M. de Maisonneuve reprit confiance, complètement rassuré sur le sort de sa fondation, il voyait, enfin, l'avenir sous un jour meilleur.

Est-ce très exact ? N'entretenait-il pas encore des doutes sur la permanence de la colonie montréalaise ? On le croirait volontiers, à lire le passage d'un de ses écrits.

Ce passage, encore inédit, je crois, se trouve dans un acte de concession à Robert LeCavelier dit Deslauriers, en date du 24 octobre 1654. Le concessionnaire se préparait alors à épouser Adrienne DuVivier, veuve de sieur Augustin Hébert dit Jolicoeur et le gouverneur de Montréal insère dans l'acte des clauses qui assurent la nourriture et l'entretien des enfants de la veuve Hébert, puis il ajoute : "(Le dit LeCavalier) sera obligé de payer à chacun des dits trois enfans, pour leur part et portion des dites améliorations la somme de mil livres, sitost qu'ils auront atteint chacun l'aage de douze années. . . . et supposé que liste de Montréal, par quelque accident ou occasion qui puisse arriver vint à estre inhabitée par les Français auparavant que les dits enfans ayent atteint l'aage de douze ans, en ce cas le dict Robert LeCavelier ne sera point obligé de payer les dites milles livres si ce n'estoit que le dit Robert LeCavelier eust auparavant vendu sa part de la ditte présente concession, ou bien que la colonye françoise se rétablist de nouveau dans la dite Isle de Montréal et au mesme lieu du dit Villemarie."

A remarquer que l'acte est entièrement de la main de M. Maisonneuve.

E. Z. MASSICOTTE

LE MAL DE LA BAIE SAINT-PAUL

Il s'agit ici d'une maladie très grave, dont l'implantation au Canada se fit probablement par un matelot d'origine écossaise, qui séjourna pendant tout un hiver à la Baie Saint-Paul, d'où lui vient le nom de *Mal Ecossais* qu'on lui décerna alors. Ce qui rend cette version encore plus vraisemblable, car il en est d'autres peu rationnelles, c'est qu'il existait dans le même temps en Ecosse une maladie comportant un caractère identique et qu'on appelait *Sibbans* ou *Sivans*.

Les symptômes de ce mal sont décrits dans un mémoire que le gouvernement fit alors publier, avec des recettes propres à amener la guérison de ceux qui en étaient atteints. Les premières indications de ce mal funeste se manifestaient communément par de petits ulcères sur les lèvres, la langue, l'intérieur de la bouche. C'étaient des pustules, remplies d'une matière blanchâtre et purulente, qui renfermaient un poison si subtil que la plus minime partie pouvait communiquer l'infection. Boire dans un verre, fumer avec une pipe infectée de ce virus, c'en était assez pour faire naître sur les lèvres une petite ampoule remplie de cette matière qui, venant à se dégorger, dilatait la plaie, corrodait les chairs circonvoisines et formait un plus grand ulcère. Le linge, les draps, les habits pouvaient communiquer la contagion. Si les symptômes semblaient disparus, il fallait être encore sur ses gardes, car la maladie réapparaissait souvent avec des symptômes aggravés. De plus grands ulcères se formaient à la bouche, à la gorge. Les glandes du gosier, des aisselles, des aines s'enflammaient, suppuraient, ou elles se transformaient en tumeurs dures, insensibles, mobiles au toucher. Bientôt des douleurs se faisaient sentir à la tête, aux épaules, aux bras, aux mains, aux jambes et aux pieds. Pendant ce temps le malade croyait souffrir d'une action des os. Tout exercice musculaire aggravait les douleurs.

Le troisième degré de la maladie se reconnaissait à des croûtes gauleuses, sur la peau, qui se montraient et disparaissaient aussi vite. Bientôt les os du nez pourrissaient, ainsi que le palais, les dents, les gencives. Puis survenaient des bosses sur le crâne, sur les clavicules, aux os des jambes, aux bras et aux doigts des mains. Enfin, des douleurs dans les côtés, la difficulté de respirer, la toux, le manque d'appétit, la chute des cheveux, la perte de la vue, de l'ouïe, de l'odorat étaient les symptômes précurseurs de la mort.

Ce mal terrible fit irruption à la Baie Saint-Paul vers 1773. Deux ans après, il avait déjà causé assez de ravages dans la province pour effrayer l'opinion publique, et le gouverneur Carleton crut prudent d'envoyer un chirurgien du 7^e Régiment pour en établir la nature, avec instruction de donner aux malades les soins appropriés. L'invasion américaine ayant eu lieu peu de temps après, ce médecin fut rappelé, et Carleton le remplaça par le docteur Badelard, qui avait servi dans un corps d'armée française en qualité de chirurgien. Celui-ci parcourut les paroisses infectées, il distribua des remèdes à profusion, mais il ne put enrayer la maladie.

Les choses se passèrent ainsi pendant sept ans, et le mal envahit la Côte-Sud, la Beauce, et une bonne partie de la Côte-Nord du fleuve, jusqu'aux Cèdres. Les seules paroisses qui n'en sentirent pas les atteintes furent: Berthier (en bas), Batiscan, Champlain, Sainte-Foy, Saint-Augustin, les deux Lorette, Charlesbourg, Beauport, Sainte-Famille, Saint-François de l'Île, Saint-Joachim, l'Île Verte et les villages indiens. Partout ailleurs la contagion fit rage surtout à la Baie Saint-Paul, à Berthier (en haut), à Yamaska, à Saint-Charles de Bellechasse, à Saint-Gervais, à Mascouche, à l'Île Jésus et à Boucherville.

En 1773, le Conseil Législatif avait présenté une adresse au gouverneur lui exposant les progrès alarmants de cette maladie, et le conjurant à la fois de prendre toutes les mesures propres à en arrêter les progrès. Le Conseil résolut de faire dresser une statistique qui fît connaître le nombre des personnes infectées dans chacune des paroisses de la province. Le clergé fut chargé de faire ces rapports. A la session suivante le Gouverneur informa la Chambre qu'il y avait moins de malades qu'on l'avait supposé. Le général Hamilton, successeur de Haldimand, n'eut pas plutôt pris les rênes administratives, qu'il confia au docteur James Bowman la mission de parcourir toutes les paroisses infectées, de soigner les malades. Il fit le tour du pays pendant deux années consécutives, en 1785 et 1786. Dans le même temps l'évêque de Québec adressa une circulaire à son clergé, afin qu'il mît tout en oeuvre pour entraver la marche de la contagion toujours grandissante.

Le docteur Bowman visita 5,801 malades en 1785 et 4,606 en 1786. Certaines paroisses étaient littéralement empestées. Qu'on en juge par le tableau suivant qui parle par lui-même:

	1785	1786
Baie Saint-Paul	328	317

Berthier (en haut)	248	248
Yamaska	228	238
Mascouche	190	180
Saint-Thomas	118	183
Saint-Charles (Richelieu) . . .	156	194
Saint-Ours	163	161
Saint-Cuthbert	135	149
Saint-Gervais	231	219
Vaudreuil	106	120

L'on fit beaucoup de conjectures sur la nature de cette maladie qui se contractait avec une facilité étonnante. La docte Faculté s'émut à bon droit, et les docteurs mirent à contribution le mercure à l'intérieur, et le mercure à l'extérieur. Beaucoup de pauvres malades en absorbèrent plus que de raison, et après avoir guéri du mal de la Baie, se virent contraints de se débarrasser du mal mercurial, qui ne valait guère mieux que l'autre. Plusieurs mêmes perdirent toutes leurs dents dans ce combat intérieur. Un médecin de Montréal fit paraître en 1786 une brochure de 24 pages pour faire savoir au public que cette maladie n'avait aucune origine suspecte. D'autres médecins prétendaient le contraire, et à bon droit : Qui avait raison ?

N.-E. DIONNE

LEMOINE DE LONGUEUIL ET BEAUJEU

Extrait du registre des publications de mariage faites dans l'église de Saint-Roch, à Paris, 1775-91 :

Geneviève LeMoine de Longueuil, femme de Louis Liénard, comte de Beaujeu.

Liénard de Beaujeu (1), François-Charles, chevalier, comte de Beaujeu, etc., capitaine de cavalerie au 3^e régiment des chasseurs de Vogues, fils d'un ancien commandant de fort au Canada et de Elisabeth de Bongars. Novembre 1787.

REGIS ROY

(1) Il est à rapprocher de Louis Lyénard de Beaujeu, du diocèse de Québec, docteur de la faculté de théologie de Paris, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice, dont la mention de décès se trouve dans le Journal de Paris, le 22 septembre 1788.

LA RIVIERE OUELLE

De qui la rivière Ouelle tient-elle son nom ? La question a déjà été posée plusieurs fois, et pour la résoudre on n'a donné que des suppositions ; rien de positif. MM. Casgrain, Ferland et Dionne ont cru, — et cela avait bien du bon sens, — que l'ami de Champlain, M. Louis Houel, conseiller du roi et contrôleur-général des salines de Brouage, demeurant à Paris, rue des Bernardins en 1626, et l'un des directeurs de la nouvelle compagnie qui se formait pour le commerce du Canada, est peut-être le personnage distingué qui a donné son nom à la rivière Ouelle.

M. P.-G. Roy soumet aussi que ce nom peut vraisemblablement venir de Jeanne Houel, l'une des grand'tantes de M. des Champs de la Bouteillerie, premier concessionnaire de la seigneurie de la rivière Ouelle en 1672. Cette supposition est raisonnable et mérite considération jusqu'à ce que soit trouvée la vraie solution.

J'ai rencontré, moi aussi, dans mes recherches historiques ce nom de Houel, et, comme il se rapportait un peu au Canada, j'ai pensé un moment qu'il pourrait comme les autres avoir un point de contact avec la rivière susnommée. Nicolas Houel, normand, épousa vers l'an 1610 Jeanne, fille de Thomas Thiebout, sieur de Maréchaux, de Saint-Lô, *l'un des associés du traité du Canada*. (J'ai souligné.) Je ne puis assurer que ce Nicolas Houel soit un parent de Louis et de Jeanne, mais je suis porté à le croire.

A ce propos, je ferai remarquer que les nobles de ce nom écrivaient alors Houël et Hoël, ce qui m'amène à poser un dernier point d'interrogation. Tanguay (1-455) rapporte au 23 mai 1651, à Québec, le décès de Louis Ouel. Pourquoi ne serait-il pas le parrain de la rivière Ouelle ? Était-ce impossible ? Qui était-il ? Notre Histoire comporte beaucoup de cas où des officiers, des aventuriers, voire d'humbles coureurs des bois ont perpétré leur souvenir jusqu'à nous par les noms qu'ils ont donnés à différents points du pays.

Le mot de la fin, en boutade :

Quel est le mot sauvage de la consonance de "Ouelle" signifiant "anguille" et qui aurait été appliqué à cette rivière ? Y en a-t-il ?.. On pourrait également dire que ce mot est d'origine anglaise ! L'un des Kertk ou quelque capitaine de navire anglais en passant, apercevant la rivière, se serait exclamé : "A river ! Well ! Well !" Et la rivière Ouelle était nommée !

REGIS ROY

Table des matières

Aiguillon, La duchesse d'	119
Alonne, Mademoiselle de Roybon d'	277
Amyot Vincelotte, Charles-Joseph,	306
Amyot, La famille de Jean	225
Amyot Villeneuve, Mathieu	321
Ancé, Le Père	287
Arpenteurs de Montréal, Les	223
<i>Atalante</i> à la Pointe-aux-Trembles, Le combat de l'	58
Baie d'Hudson, Notes sur la	105
Baie Saint-Paul, Mines de la	352
Batchelor, George	283
Beauharnois au ministre, Le gouverneur de	218
Beauharnois, L'intendant de	204
Belmas, L'évêque constitutionnel	119
Berey, Le Père Félix de	90
Billy à la cour de Louis XVI, Une de,	149
Boissonnault, Joseph-Gustave	331
Bourchemin, Le sieur de	210
Bourlamaque sur le Canada, Mémoire de	257, 289
Bouteroue, L'intendant Claude de	167
Caffinière, M. de la	12
Callière, Le gouverneur de	3, 33
Calvaire de Sainte-Anne de la Pocatière	187
Canada, Mémoire sur les limites du	50
Canon ou Kanon, Le sieur	206
Cap Saint-Claude, La seigneurie de	65, 97
Carleton à Hillsborough, Le gouverneur	123
<i>Carossol</i> , Le	32, 280

Cartier, Une chanson de	283
Cartier, Les compagnons de	155
Chambalon, notaire et médecin	149
Champigny, M. Bochart	38, 199
Charbon, Vente d'une fournée de	249
Chasseurs, Les	282
Chirurgiens au 18ème siècle, Comptes de	316
Closse, L'inventaire des biens de Lambert	16
Compagnie de la Nouvelle-France, Les associés de	16
Deerfield, Les captifs de	352
Delisle, Jean et Jean-Guillaume	150, 175
Denonville, Le gouverneur de	15, 33, 39, 239
Drapeaux arborés dans la province de Québec	129
Duchesneau, L'intendant Jacques	170
Duchesneau, Une ordonnance de	63
Dujubon, Le Père Jésuite	119
Dumas, Un mémoire de M.	50, 82
Duplessis de Moramont, Charles-Denis de	279
<i>Embuscade</i> fi L'	12
<i>Embuscade</i> , L'	12
Fait divers d'autrefois, Un	277
<i>Fourgon</i> , Le	12, 13
Frontenac, Le gouverneur de	34
Groye, Le marquis de la	250
Incendies de Montréal sous le régime français	215
Intendants, Ordonnances de nos six premiers inten- dants	161, 193
Kanon ou Canon, Le sieur	206
Lanaudière, Le chevalier de	32
Latouche, Tantouin ou Pitatouin de	127
Laurier, La mémoire de sir Wilfrid	305
Leger de la Grange, Jean	214

Leverrier de Rousson, La veuve	192
Louis XIV à M. de Beauharnois, Lettre de	190
Louis XV au Conseil Supérieur, Lettre de	186
MacCarthy, Le notaire Richard	221
Marcoux, Les ouvrages iroquois de l'abbé	209
Mariages à la gaumine, Les	120
Martel, Ernest	32
Martel de Brouage, François	281
Massue, L'honorable Louis-Joseph	242
Maupéon, Le chevalier de	286
Maurepas au Conseil Supérieur, Lettre de	186, 190
Meulles, L'intendant Jacques de	193
Mezy à M. de Tracy, Lettre de M. de	237
Michel de la Rouvillière, M.	220
Milice sous l'ancien régime, La	149
Mollerie, Les Maleray de la	122
Montréal, Ordonnance inédite sur	63
Mouchy, Le notaire royal Nicolas de	83
Napoléon 1er, Chanson sur	284
Négresse, Vente d'une	160
Notaire anglais de Montréal, Le premier	221
Organistes de Notre-Dame de Montréal	243
Peintures dans nos églises, Les	153
Piuze, Aventures de Liveright	334, 353
Piuze, Biographie de Liveright	232
Pontbriand, Les soeurs de Mgr de	205
Prieur, Engagement du chirurgien	238
Québec et Vauban, Les fortifications de	61
<i>Repentigny, L'Histoire de</i>	119
Richelieu, La duchesse de	192
Rigauville, Le chanoine de	192
Romain, inventeur d'une charrue,	352

Romestecq, Le	131
Rouer de la Cordonnière, Joseph	224
Saint-Hilaire, La catastrophe de	256
Saint-Ours, Le shérif de	235
Statues de nos églises, Les	153
Talon, L'intendant Jean	165, 168
Théâtre à Montréal en 1787, Le	154
Touzay à Québec, L'avocat,	149
Ungava, Notes historiques sur l'	105
Vauban et Québec	61
Vaudreuil, Le marquis de	14, 32
Vaudreuil, Philippe-Antoine de Rigaud de	285
Vauquelain, M. de	58
Villeray, Louis Rouer de	222
Vincennes, La seigneurie de	65, 97
Voirie dans la Nouvelle-France, Le	119
York, La conquête de la Nouvelle-	1